

«L'Etat se doit d'être exemplaire»

Riche programme pour la Semaine contre le racisme, même si la majorité des manifestations seront en ligne.

PRÉVENTION. La Semaine contre le racisme se déroulera du 12 au 16 avril dans le canton, et avant tout en ligne. L'événement phare de la 10^e édition, une exposition au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, est quant à lui reporté à 2022, pandémie oblige.

Le Covid-19 n'aura toutefois pas raison de la manifestation, ont indiqué mercredi à Fribourg les organisateurs. Cette édition marque aussi dix années d'engagement de l'Etat, implique des partenaires associatifs et institutionnels du Bureau de l'intégration des migrants et de la prévention du racisme (IMR).

«A une époque où la question des discriminations raciales a gagné en importance dans le débat public, l'Etat de Fribourg se doit d'être exemplaire et de contribuer à prévenir toute discrimination», a relevé le conseiller d'Etat Maurice Ropraz. Et ce «dans une logique de renforcement de la cohésion sociale et de l'agir ensemble».

Les organisateurs ont fait preuve d'imagination pour proposer des événements compatibles avec les restrictions sanitaires. La programmation, réduite au regard des ambitions initiales, fera la part belle à une majorité de manifestations en ligne.

Du présentiel aussi

Podcast autour des discriminations intersectionnelles, librairie humaine, cours, atelier d'empowerment (autonomisation) et autres conférences-débats permettront

d'approfondir, via écrans interposés, les facettes du racisme.

Il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre d'événements auront lieu en présentiel. Ceux-ci se tiendront à Fribourg, Villars-sur-Glâne, Marly, Estavayer-le-Lac, Hauterive ou Bulle. Ils seront organisés à destination des enfants et des jeunes en particulier, dans le cadre scolaire ou les centres d'animation socio-culturelle.

Quant au report de l'exposition *Nous et les autres: des préjugés au racisme*, prévue au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, il constitue assurément un crève-coeur, selon les intervenants. Mais l'exposition est déplacée à l'an prochain pour permettre une valorisation optimale, notamment en termes de médiation culturelle. **ATS**

Programme complet sur www.fr.ch/dsj/imr/semaine-contre-le-racisme-2021

«Il faut soutenir les enseignants»

Le SSP demande à la DICS de tenir davantage compte des difficultés rencontrées par les enseignants à cause de la pandémie.

ÉCOLES. Le Covid-19 a fortement augmenté la pénibilité de l'enseignement. Mais selon le Syndicat des services publics (SSP), la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) n'en tient pas suffisamment compte: «Malgré le contexte actuel, tout semble se passer comme si la situation était normale.»

Le SSP a récemment effectué un sondage, qui confirme une forte pression et un épaulement qui augmente dans le corps enseignant. Pour 85% des personnes ayant répondu, la charge psychologique s'est accentuée au cours de l'année scolaire. Et si 75% ont estimé avoir pu suivre pour l'essentiel le plan d'études, cela s'est fait au prix d'un investissement beaucoup plus important.

«Depuis plusieurs mois, nombreux sont les enseignants qui nous ont fait part d'une baisse de moral, de démotivation, d'un manque de reconnaissance, d'une fatigue croissante, voire d'épuisement.» L'inquiétude du SSP porte aussi sur les élèves (décrochages, perte de sens, dépressions). «Psychiatres et psychologues

ont d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme à plusieurs reprises.»

Des mesures demandées

Un courrier a été envoyé à la DICS lundi, cosigné par 59 enseignants, afin de demander des mesures. Comme d'accorder une marge de manœuvre aux enseignants pour adapter le nombre d'évaluations. Au primaire, les réunions du mercredi après-midi devraient être réduites au strict minimum, «et les concepts qualité temporairement mis entre parenthèses».

La lettre demande aussi une plus grande attention aux enjeux éducatifs et à l'état psychologique des élèves. «Des ressources supplémentaires doivent être octroyées afin d'augmenter le nombre de médiateurs, de travailleurs sociaux en milieu scolaire et de psychologues scolaires.»

A l'école obligatoire, le SSP estime que l'interdiction des sports de contact doit pouvoir être levée. «Le sport associatif étant à nouveau autorisé, il n'y a pas de raison que les élèves puissent exercer certains sports sur leur temps libre, comme le foot ou le volley, et que ces mêmes sports restent proscrits dans le cadre scolaire. Les camps scolaires doivent également être autorisés.» **XAVIER SCHALLER**

En bref

Une légère baisse du chômage à 3,8%

EMPLOI. Le taux de chômage du canton a connu une légère baisse en février. Il s'est établi à 3,8% de la population active (-0,1 point). Fribourg a enregistré 6549 chômeurs, «soit 174 de moins qu'en janvier», indique le Service public de l'emploi (SPE). A l'échelle suisse, le taux de chômage a lui aussi légèrement baissé et se situe à 3,6% (-0,1 point).

Cette diminution s'observe notamment dans cinq districts: la Gruyère (4,3%), la Veveyse (3,8%), la Broye (3,4%), le Lac (3%) et la Singine (2%). En Glâne, le taux est resté stable (4,4%), tandis que la Sarine est le seul district à faire face à une augmentation (4,6%). Le secteur du bâtiment et génie civil enregistre la principale baisse du nombre de chômeurs, «ce qui s'explique en grande partie par l'effet saisonnier à l'origine de la reprise des activités en extérieur». Les hausses concernent les domaines du commerce et des transports, directement touchés par les mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.

Le canton a recensé 10 495 demandeurs d'emploi en février, soit 154 personnes de moins que le mois précédent. Au cours du mois, le SPE a également reçu 701 demandes de réduction d'horaire de travail (RHT), concernant 5759 travailleurs. **ACN**

AGROALIMENTAIRE

Le soutien du numérique est un succès

L'Etat souhaite davantage soutenir les technologies numériques en élevage laitier. Sa mesure, inscrite dans le Plan de relance de l'économie, a rencontré un franc succès puisque 54 exploitations se sont inscrites pour en bénéficier. Elles prendront part au projet proposé par Grangeneuve, qui vise à améliorer la santé du bétail et diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Le Conseil d'Etat précise que la totalité du budget mis à disposition, soit 250 000 francs, a déjà été utilisée. Il n'est donc plus possible d'effectuer de nouvelles inscriptions pour ce projet qui prendra fin en décembre 2023.

CREMO

Départ surprise du directeur

Hervé Perret, le directeur zurichois du groupe laitier Cremo, quitte son poste après huit mois. Il était à la tête de l'entreprise basée à Villars-sur-Glâne depuis le 1^{er} juillet 2020. «Il a choisi de donner une nouvelle orientation à sa carrière», annonce un communiqué. Le conseil d'administration de Cremo l'a libéré de ses obligations «tout en s'assurant qu'il ait le temps de transmettre ses dossiers à ses collègues de la direction», précise le

communiqué. La nouvelle organisation au sein de la direction de l'entreprise devrait être annoncée bientôt.

ÉCONOMIE

L'aide aux médias fribourgeois prolongée

L'aide aux médias annoncée en mai 2020 par le Conseil d'Etat reste valable pour cette année. Elle prévoit la prise en charge de l'équivalent de 50% des pertes publicitaires causées par la crise du coronavirus par rapport à l'exercice 2019. Le Gouvernement a publié hier une ordonnance prolongeant ces contributions à fonds perdu. Il n'est pas prévu de nouveaux montants, mais la poursuite de l'aide au-delà de ce qui figurait dans la loi votée par le Grand Conseil en juin dernier. Un arrêt pourrait survenir en cas d'amélioration de la situation économique. Cette aide doit permettre de faire le pont avec les mesures de la Confédération en faveur du secteur, mesures qui ne sont pas attendues avant 2022. Au printemps 2020, alors que les médias subissaient de plein fouet l'impact négatif de la pandémie, le Conseil d'Etat avait décidé de soutenir la presse écrite du canton pour un montant maximal de 3,7 millions de francs jusqu'à la fin de l'année. Radios et télévisions s'étaient alors vu allouer une somme maximale de 1,6 million de francs. **ATS**



ANTOINE VULLIOUD
Les Fribourgeois sont représentés sous la Coupole fédérale par sept conseillers nationaux et deux conseillers aux Etats. Parmi eux, trois Gruériens et un Glânois, tous de partis politiques différents. Pendant les sessions parlementaires, *La Gruyère* leur donne carte blanche, à tour de rôle, pour raconter les coulisses de leur travail, débattre d'un sujet qui fait l'actualité à Berne ou décrypter les impacts d'une décision sur la région. Aujourd'hui, place à l'UDC glânois Pierre-André Page. **GRU**

Au cœur du calendrier

POLITIQUE. Mardi 9, deux jours après les votations fédérales. Partisan du oui à l'initiative «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage», je suis satisfait de l'approbation du souverain à 51,2%: notre pays suit ainsi une tendance qui prévaut chez nos voisins.

Autre verdict, celui qui rejette par 64,4% des votants, l'introduction d'une identité numérique à laquelle j'étais personnellement favorable. Ce résultat sans appel doit vraiment inciter le Conseil fédéral à proposer de nouvelles solutions afin que notre pays ne reste pas en retard dans ce domaine.

Enfin, je soutiens l'accord de libre-échange entre la Suisse et l'Indonésie et suis heureux du oui à 51,6%: cet accord, qui encourage le développement durable, ouvre de nouvelles perspectives à notre industrie d'exportation dont l'horizon s'élargit au-delà des pays de l'Union européenne. Enfin, seule une huile de palme durable, respectant la protection des forêts et les droits des travailleurs, sera importée en Suisse. Des importations qui ne nuisent pas à

la production suisse des huiles de colza ou de tournesol.

Mardi 9, bien après le 3 mars. Ce mercredi, le Conseil national demandait au Conseil fédéral d'assouplir rapidement les mesures contre le coronavirus. Cette démarche, aussitôt baptisée «putsch», ne visait pas, pour moi, à renverser

SOUS LA COUPOLE

ser notre Gouvernement! Nous sommes bien conscients des difficultés du Conseil fédéral dans la conduite de cette crise, complexe, brutale et inattendue. J'ai voté cette déclaration dans le souci de rappeler au Conseil fédéral les problèmes de survie financière que rencontre notre économie aujourd'hui quasiment à genoux. Mon souci: que tout soit entrepris afin de relancer la vie économique et sociale dans le respect des mesures de protection sanitaire.

Mardi 9, veille du mercredi 10 mars. J'expliquerai devant le plenum du Conseil national mon opposition à l'initiative

populaire fédérale sur l'interdiction de l'expérimentation animale. A l'Université de Fribourg, les chercheurs du Centre de recherche et de l'animalerie travaillent à améliorer les traitements contre les maladies, contribuent à créer et à produire des médicaments performants. L'utilisation d'animaux se fait dans le respect de notre législation, l'une des plus strictes au monde. Elle se fait sous le contrôle d'une commission vétérinaire.

A l'heure de la tragique pandémie du coronavirus, il est utile de se rappeler que sans expérimentation animale, nous n'aurions pas de vaccins contre le Covid-19, sans expérimentation animale, personne n'aurait été capable de trouver un vaccin aussi rapidement. Nous devons garder notre savoir-faire en Suisse. Et nous ne pouvons pas tout tester directement sur l'être humain, l'homme ne peut pas être utilisé comme outil de laboratoire.

PIERRE-ANDRÉ PAGE